

Dossier: OF-Surv-Land-D081-0101

Le 15 avril 2014

Monsieur Steve Minotakis Directeur des finances DR Four Beat Energy Corporation a/s d'ATB Solutions C.P. 1124 Elfers, FL 34680

Télécopieur: 727-255-5107

Ordonnance de la Cour fédérale du 8 avril 2014 Pipeline Knappen, DR Four Beat Energy Corporation (DR Four Beat)

Monsieur,

L'Office national de l'énergie exige que le pipeline Knappen Border et ses installations connexes (le pipeline) soient entretenus et exploités en toute sécurité, de façon à protéger le public et à préserver l'environnement. Il s'attend également à ce que les sociétés pipelinières évaluent et améliorent constamment l'efficacité de leurs programmes de gestion. En dépit de nombreux avertissements en ce sens, DR Four Beat n'a pas respecté les exigences de sécurité imposées par l'Office au sujet de l'exploitation du pipeline.

Le 28 mars 2014, l'Office a déposé une requête auprès de la Cour fédérale afin d'obtenir l'autorisation de réduire la pression du pipeline conformément à son ordonnance SG-D081-01-2013 datée du 18 avril 2013 (ci-jointe) délivrée à DR Four Beat. Cette réduction de la pression rendra la canalisation plus sûre et réduira les risques d'incident.

Le 8 avril 2014, la Cour fédérale a accueilli la requête de l'Office. Vous trouverez, ci-joint, l'ordonnance T-1403-13 de la Cour fédérale datée du 8 avril 2014.

L'Office rappelle à DR Four Beat qu'elle est toujours propriétaire-exploitant du pipeline, pour lequel elle continue d'assumer les obligations en matière de sécurité et de sûreté. La prise d'autres mesures d'exécution a été amorcée et ce processus se poursuivra tant que l'ordonnance SG-D081-01-2013 de l'Office n'aura pas été respectée.



Téléphone/Telephone: 403-292-4800

Télécopieur/Facsimile: 403-292-5503

L'Office accuse réception du courriel daté du 9 avril 2014 que vous avez envoyé à un membre de son personnel, Sandra Martindale, pour lui demander comment remettre les 1 000 \$ qui ont été accordés. Veuillez communiquer avec Chris Finley, directeur de la gestion des situations d'urgence et de la sûreté, afin de discuter du paiement des coûts découlant de la requête de l'Office qui a été accueillie par la Cour fédérale. Vous pouvez le joindre en composant le 403-299-3118, ou par courriel à l'adresse Chris.Finley@neb-one.gc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La secrétaire de l'Office,

Sheri Young

Sheri Young

Pièces jointes